

Pendulaires indisciplinés au cœur des débats

ORVIN Deux nouvelles phases de réfection des rues du village sont agendées dès le 11 avril. Les autochtones devront à nouveau composer avec le non-respect de la signalisation, qui agace bien davantage que les travaux.

TEXTES ET PHOTO EMILE PERRIN

«**L**e bon sens est le plus gros problème, car il n'existe plus. Il nous est difficile d'agir sur la personnalité des gens.» Cédric Berberat n'a pas répété 50 fois cette formule. Mais le chef de service pour le Jura bernois à l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne aurait pu l'utiliser pour répondre à la majeure partie des questions de la petite centaine d'Orvinois venus assister, jeudi soir, à la séance d'information quant à la nouvelle année de travaux qui s'annonce dans leur village.



Si ça bouchonne, au moins le 20 ou le 30 km/h sera respecté.

UN CITOYEN



Les déviations de trafic, par des rues étroites, qu'occasionnent les travaux de repavage inquiètent les Orvinois.

«C'est bien joli, tous vos panneaux, mais le 85% des gens ne savent pas ce qu'ils signifient», a ironisé, à moitié, un citoyen face à l'incivilité des automobilistes en transit.

Car, si l'Orvinois fait globalement contre mauvaise fortune bon cœur – les questions posées relevaient pour la majorité de soucis strictement personnels – face aux travaux qui les attendent encore, ce sont bien les automobilistes en transit qui agacent.

Pour 2023, les craintes concernent principalement les voies de déviation qui seront mises en place. Durant les travaux – qui se situeront entre l'ancienne poste et le café du Cerf entre le 11 avril et le 22 juillet,

puis depuis le même restaurant jusque et y compris la réfection de la place du village entre le 7 août et le 27 octobre –, le trafic sera orienté via Les Ouches, dans le sens est-ouest, et par les Longchamps dans l'autre sens. Deux trajets qui seront à sens unique et dotés de modérateurs – communément appelés gendarmes couchés.

La surcharge de trafic et la sécurité de tous étaient au centre des questions. «L'an dernier, nous avons commis des erreurs, dans la communication notamment. Mais nous avons appris», a plaidé le conseiller communal chargé des travaux

publics, Julien Tièche. «L'option des Ouches dans son sens montant a pour but d'éviter au maximum les excès de vitesse.» En outre, l'élu a tenu à préciser que la mention «bordiers autorisés» sur les panneaux de signalisation permet l'accès aux commerces.

Gare aux travaux de l'A16...

Dans les grandes lignes, Cédric Berberat s'est, lui, évertué à rassurer l'auditoire. «Les étapes de l'an dernier étaient certainement les plus compliquées en termes de gestion de trafic», a-t-il souligné. «Lors des deux phases de cette année – qui ont été inversées par rapport au projet

de base parce qu'il faut paver les rues à la montée – les pendulaires venant du Plateau de Diesse pourront passer par Evillard pour aller à Bienne.»

Cela risque toutefois de coïncider... au Coin, dont l'étroitesse a été relevée par les participants. Dans la catégorie des véhicules lourds, seuls les transports publics emprunteront cet itinéraire, leur a-t-on répondu. «Si ça bouchonne, au moins le 20 ou le 30 km/h sera respecté», a persiflé un citoyen.

Des inquiétudes, mais pas de grogne pourrait-on résumer. Les plus gros soucis routiers des Orvinois pourraient finalement venir de l'extérieur. En

effet, dès le 29 mai, la voie descendante de l'A16 sera fermée au trafic. Depuis l'est d'Orvin, pour aller à Bienne, il faudra aller à Frinvillier, monter à Péry pour y faire demi-tour. Et le trajet inverse promet, puisque l'Office fédéral des routes (OFROU), responsable de l'A16, prédit un délai supplémentaire rallongé de 30 minutes pour effectuer le trajet Bienne-Péry. «Nous n'avons aucun pouvoir quant à la date de ces travaux. Quand l'OFROU a décidé quelque chose, il le fait», a plaidé Cédric Berberat.

Pour tous les détails des travaux: www.orvin2024.ch

Une primeur au goût amer

Avant la population, les commerçants d'Orvin étaient conviés à une présentation de la nouvelle étape des travaux de la traversée du village... à 16h. «Pour y assister, on est obligé de fermer notre boutique», s'élevaient certaines voix, qui retentissent surtout comme une fronde de plus en plus marquée envers les autorités.

Le ras-le-bol n'est plus caché dans les rues d'une localité qui pourrait bien perdre quelques échoppes sans un minimum de soutien communal. «Les autorités n'ont aucune considération pour nous», s'emporte un commerçant. «Nous ne bénéficions d'aucun soutien. Le maire ou les autres conseillers communaux sont inexistantes, ils ne sont jamais venus s'enquérir de notre situation. C'est lamentable.»

Avec encore deux ans de travaux dans le village – sans oublier les deux déjà écoulées en sus de la période Covid –, l'avenir est sombre pour certains. «Des commerçants ont dû réduire leurs heures d'ouverture pour trouver un autre emploi afin de payer les factures. La Commune n'a pas fait le moindre geste. Nous sommes abandonnés. Avec les futurs travaux au village et ceux sur l'A16, nous nous retrouvons sur une île. Le jour où je perdrai de l'argent, je fermerai et les politiques seront les premiers à dire que c'est dommage.»

Joli bénéfice pour la BCBE

BANQUE

La Banque cantonale bernoise (BCBE) a connu l'année dernière un développement favorable de ses créances hypothécaires, qui s'est répercuté sur les recettes. La rentabilité opérationnelle s'est étendue en raison d'un amortissement lié à la création d'une filiale, mais le bénéfice net a gonflé de 3% à 159,6 millions de francs.

Le conseil d'administration propose le versement d'un dividende relevé de 40 centimes à 9,60 francs par action, indique jeudi la BCBE. L'assemblée générale du 16 mai aura le dernier mot. Les recettes

de l'établissement se sont étoffées de 4,8% à 485,7 millions de francs, dont 315,4 millions pour le résultat net (+3,8%) des opérations d'intérêts. Les charges d'exploitation ont pris 6,8%.

Dans son communiqué, la BCBE pointe du doigt les coûts induits par les investissements technologiques et la création de la filiale Aity, qui «a engendré des charges uniques et des amortissements plus élevés», toutefois non précisés. Le résultat opérationnel accuse une baisse de 4,6% à 170,4 millions (+12% à 175,9 millions hors effets exceptionnels). **ATS**

Baume-Schneider indésirable

TRANSFERT DE MOUTIER Le PLR et l'UDC du Jura bernois remettent en cause l'impartialité de la conseillère fédérale jurassienne.

Le PLR et l'UDC du Jura bernois estiment qu'Elisabeth Baume-Schneider (photo Keystone) ne peut pas officier comme médiatrice dans le cadre du transfert de Moutier dans le canton du Jura. Le militantisme de la conseillère fédérale, par le passé, empêcherait qu'elle soit impartiale sur ce dossier, selon un communiqué des deux partis diffusé jeudi.

Elisabeth Baume-Schneider avait expliqué à mi-janvier qu'elle se mettait à disposition des Gouvernements jurassien et bernois dans le dossier jurassien comme l'ont fait ses prédécesseurs à la tête du

Département fédéral de justice et Police (DFJP). La Confédération tient un rôle de médiation en cas de difficultés dans les négociations entre les deux Cantons.

La signature du concordat intercantonal, qui règle les modalités du transfert, se heurterait à l'absence de consensus sur le montant issu de la péréquation financière intercantonale (RPT) que le canton de Berne devrait verser au Canton du Jura avec le départ de Moutier. Le Jura réclamerait 29 millions de francs alors que Berne évoquerait 24 millions. Pour les partis de droite du Jura bernois, la con-



seillère fédérale jurassienne «a clamé haut et fort à de nombreuses reprises qu'elle souhaitait détacher le Jura bernois du canton de Berne et ensuite Moutier plus particulièrement». **ATS**